



La Coalition des Tables Régionales
d'Organismes Communautaires

Rapport annuel d'activités

2013-2014



PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

12 JUIN 2014

Table des matières

Mission de la CTROC	p. 2
Objectifs de la CTROC	p. 3
Mot du Conseil d'administration de la CTROC	p. 4

Première partie : Comités de travail

a) Comité de coordination de la campagne « <i>Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire</i> »	p. 5
b) Comité organisateur du 24 octobre	p. 8
c) Comité États généraux	p. 10
d) Comité de suivi de la convention PSOC	p. 13
e) Comité Tarification	p. 15
f) Comité Mobilisation	p. 16
g) Comité de suivi – Révision du Plan d'action gouvernemental de l'ACA	p. 17
h) Autres comités	p. 18

Deuxième partie : Vie interne

a) Assemblées générales	p. 19
b) Conseil d'administration	p. 19
c) Ressources humaines	p. 20
d) Modifications aux règlements généraux	p. 20

Troisième partie : Délégations et représentations

a) Conseil d'administration du RQ-ACA	p. 21
b) Coalition contre la privatisation et la tarification des services publics	p. 23
c) Coalition solidarité santé	p. 24
d) Comité d'échange sur la PRAC (RQ-ACA)	p. 25

<i>Liste des membres des comités et des délégations</i>	p. 26
<i>Membres de la CTROC</i>	p. 27

Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires

12-1 De la Cathédrale, Gaspé, Québec, G4X 1N8
info@ctroc.org 581-358-1009
Rédaction : Patricia Chartier, mai 2014

Mission de la CTROC

La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires est un lieu d'analyse, d'action sociale et politique, notamment en regard de l'organisation liée au réseau public de la santé et des services sociaux et de ses impacts sur la population et sur les organismes communautaires autonomes. Elle poursuit la mission de regrouper les Regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC/ROC) du Québec afin de favoriser la collaboration, la concertation et l'échange, ceci dans une optique de soutien au développement des organismes communautaires autonomes.

Ses principaux mandats sont de promouvoir un réseau de santé et de services sociaux public, universel, accessible et gratuit, de représenter les membres des TROC du Québec auprès de la population et des instances gouvernementales, de soutenir le développement des organismes communautaires autonomes et de faire connaître la nécessité de balises nationales au soutien et à la reconnaissance de tous les organismes communautaires autonomes.

CTROC - Plate-forme de revendications (2003)

Objectifs de la CTROC

1. Développer la solidarité interrégionale et le sentiment d'appartenance;
2. Travailler dans un climat d'ouverture, de respect, de tolérance, de franchise et favoriser l'expression libre de toutes les opinions;
3. Obtenir, au niveau provincial, la reconnaissance de la Coalition comme interlocutrice et représentante incontournable des organismes communautaires autonomes intervenant en santé et services sociaux ;
4. Partager une vision commune des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux et se définir comme constituant d'un mouvement social autonome d'intérêt public engagé :
 - dans les actions et les luttes quotidiennes contre la pauvreté et l'appauvrissement, la discrimination, l'oppression, et pour la justice sociale et l'égalité, ainsi que pour l'amélioration du tissu social et de la qualité de vie, et ce, dans une optique d'adaptation constante aux besoins pressentis dans la communauté;
 - dans les actions et les luttes sociales et politiques visant la transformation sociale, le développement durable et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes;
 - dans la création d'espaces démocratiques (démocratisation de nos lieux d'existence et des lieux de pouvoir) et la revitalisation constante de la société civile;
5. Situer les enjeux politiques vers l'atteinte d'une justice sociale, d'une société démocratique, égalitaire et équitable;
6. Défendre et promouvoir la reconnaissance et le financement des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux;
7. Faire reconnaître l'apport des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population;
8. Assurer une présence dans les lieux stratégiques nationaux;
9. Défendre les valeurs et les principes fondamentaux sur lesquels est fondé notre système de santé et de services sociaux, à savoir : le caractère public, l'universalité, la gratuité, l'intégralité et l'accessibilité;
10. Établir des liens de solidarité et des alliances avec les organisations qui mettent de l'avant des valeurs, des principes et des revendications similaires.

CTROC - Énoncé de principes (2003)

Mot du conseil d'administration

L'année 2013-2014 va demeurer une année très importante pour notre mouvement et particulièrement pour notre Coalition. Notre campagne conjointe de mobilisation, portant sur la consolidation du financement à la mission des organismes communautaires, a obtenu un grand succès, dont le point d'orgue aura été une immense mobilisation de 5 000 personnes en provenance de toutes les régions du Québec qui ont convergé sur la colline parlementaire le 24 octobre 2013. Il s'agit d'une des plus grandes actions de mobilisation que le mouvement communautaire ait connue.

Cette force de frappe n'est pas étrangère au fait que nous ayons renforcé notre alliance avec nos alliés de la *Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles* (TRPOCB). Depuis deux ans, nous réalisons solidairement une campagne de mobilisation sans précédent, qui a permis de négocier avec le Ministère de la Santé et des services sociaux au sujet de l'équité du financement entre les organismes d'action communautaire autonome, en vue d'un réel investissement au programme de soutien aux organismes communautaires. Les promesses du gouvernement Marois ont démontré la force de notre message. Mais à l'aube d'une nouvelle année, le mouvement communautaire doit faire face au changement de gouvernement, qui ralentit considérablement l'envol amorcé. Il faudra donc travailler tout autant que la dernière année pour faire valoir l'importance de nos revendications.

D'un autre côté, notre coalition a aussi travaillé ardemment au projet d'États généraux du mouvement communautaire autonome qu'elle a mis en branle en 2012. En date de juin 2014, 640 organismes communautaires se sont inscrits à la démarche et ont participé à la première étape du projet. De toute évidence, cette démarche de consultation et de réflexion suscite l'intérêt de nombreux organismes qui ressentent le besoin d'avoir une réflexion de fonds sur les enjeux qui touchent leur milieu. La CTROC continuera d'assurer le bon déroulement du projet en vue d'alimenter les réflexions et actions des organismes communautaires dans les années à venir.

L'année passée a aussi été marquée par des difficultés organisationnelles à la CTROC. Les membres de la CTROC ont connu beaucoup de roulement de personnel et les ressources financières de notre coalition restent toujours aussi précaires, malgré sa mission nationale. Toutefois, même dans ce contexte, beaucoup de travail a été accompli, comme en témoigne ce rapport. Nous avançons avec confiance vers les années à venir.

Julie Martin, présidente du conseil d'administration de la CTROC

Première partie : Comités de travail

A) Comité de coordination de la campagne de mobilisation

« *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire* »

Rencontres du comité

Le comité de coordination de la campagne *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire* a été très actif en 2013-2014. Le comité de coordination (CoCo de campagne) s'est réuni à 16 reprises. À ces rencontres, il faut ajouter les 7 rencontres du *Groupe de travail sur le financement* qui a été entrepris en collaboration avec le Ministère de la santé et des services sociaux. Le CoCo de campagne a supervisé également le comité d'organisation de la manifestation nationale qui a eu lieu le 24 octobre 2013 à Québec. Une rencontre *Post-mortem* a également eu lieu entre le CoCo de campagne et le comité organisateur du 24 octobre.

Mandat du comité

Le comité est composé des représentant-es des deux grands regroupements d'organismes communautaires en santé et services sociaux, soit la *Table des Regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles* (TRPOCB) et la CTROC. Le comité a pour mandat de coordonner les actions conjointes réalisées dans le cadre de la campagne « *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire* ».

Activités réalisées

Cette campagne, débutée en 2012, témoigne d'un grand succès en cette année 2013-14. Toutes les informations sur les événements, les outils, le matériel promotionnel, qui se trouvent sur le site web de la campagne démontrent la vitalité de cette mobilisation.

Voir : www.jesoutienslecommunautaire.org

Travaux au Ministère de la santé et des services sociaux et revendications financières

La campagne de mobilisation a permis la création d'un groupe de travail avec les représentant-es du MSSS concernant les revendications financières de notre mouvement. Des recommandations ont été déposées à ce groupe de travail sur les seuils planchers nationaux et l'équité. Un des grands enjeux a été la définition de seuils planchers et l'établissement de critères permettant d'établir le manque à gagner pour atteindre une équité entre les organismes des différentes régions et secteurs. Même si le MSSS reconnaît les iniquités historiques, il faut des bases de comparaison communes pour rétablir l'équité et il y a là un grand défi.

La CTROC, aidé du CoCo de campagne, a embauché et supervisé la chargée de projet Julie Nicolas, qui a analysé l'ensemble des cadres de financement des TROC et des regroupements provinciaux et les chiffres du ministère de la santé et des services sociaux, afin de dégager une proposition commune au sujet des montants des seuils planchers nationaux et les variables à utiliser pour les moduler. Comme mouvement, nous devons donc maintenant nous positionner sur ces sujets :

- Les seuils planchers nationaux et l'équité.
- Le programme national PSOC (son existence depuis 1973, sans réforme majeure).
- Le plan d'équité et la régionalisation.

Le comité de coordination a aussi travaillé avec le cabinet de la ministre Hivon sur les besoins financiers des organismes. La campagne a obtenu un engagement du gouvernement de Mme. Marois en décembre 2013, soit une injection de 120 millions sur 4 ans dans le *Programme de soutien aux organismes communautaires*. Mais le gouvernement de M. Couillard, élu en avril 2014, a annulé ces engagements.

Actions de mobilisations régionales

Sans faire une compilation des actions menées dans chaque région, nous soulignons l'apport de des regroupements régionaux et de leurs membres qui s'activent en visitant les conseils d'administration des Agences de santé, en menant des centaines d'actions partout au Québec. Ces actions de sensibilisation et de revendication, qui se déroulent de façon constante, ont une grande importance pour la campagne de mobilisation en cours.

Communications

- Coordination des actions nationales et des communications : matériel de promotion, site web et facebook, bulletins de mobilisation aux membres, communiqués et conférences de presse, etc. ;
- Supervision de la campagne de pétitions ;
- Mise en valeur des multiples actions régionales ;
- Coordination des rencontres avec les députés de tout le Québec ;
- Mise en place de différentes actions régionales ;
- Les contributions sur le site de la campagne, sur Facebook ou autres.

Motion unanime à l'Assemblée nationale

Suite à une vaste campagne nationale de pétitions d'appui aux revendications du mouvement communautaire en santé et services sociaux, qui ont récolté plus de 55 000 signatures, il y a eu l'adoption d'une motion unanime à l'Assemblée nationale le 14 mai 2013. Cette motion a été adoptée par tous les partis politiques.

Motion: « Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de rehausser le financement des organismes d'action communautaire autonome en santé et services sociaux. Que l'Assemblée nationale souligne l'apport des organismes d'action communautaire autonome au développement social et économique du Québec »

Financement de la campagne

Le financement de la campagne de mobilisation nationale 2013-2014 a permis d'amasser au plan national près de 40 000\$. Les fonds régionaux pour leur part ont permis d'assumer les dépenses logistiques s'élevant à plus de 100 000\$ liées à la manifestation du 24 octobre. Chaque TROC a investi 1% de son budget PSOC dans la campagne. Les organismes de base et les regroupements provinciaux ont également contribué.

Perspectives d'avenir

La campagne se poursuivra en 2014-2015 et les défis à relever seront grands afin de garder une mobilisation unitaire dans un contexte socio-économique et politique qui sera de plus en plus difficile pour les membres des organismes communautaires, étant donné les coupures à prévoir dans les services publics. Nos choix futurs seront déterminants et notre mobilisation conjointe devra se renforcer. Un projet majeur pour les membres de la CTROC !

**JE TIENS À MA
COMMUNAUTÉ**



**JE SOUTIENS LE
COMMUNAUTAIRE**

B) Comité organisateur du 24 octobre

Rencontres du comité

La CTROC a investi beaucoup d'énergie dans la campagne de mobilisation pour le rehaussement financier des OCASSS. Particulièrement dans le cadre de la mobilisation majeure du 24 octobre, d'où la formation de ce comité. Le comité organisateur du rassemblement du 24 octobre a été très actif de juin à novembre 2013. Il s'est réuni à au moins 11 reprises. Les nombreux détails logistiques ont demandé beaucoup de temps d'organisation. En somme, le comité est satisfait du travail accompli et du déroulement général de l'événement. En termes de relations avec les regroupements membres de la Table, qui étaient au comité 24 octobre, le bilan est très positif et les échanges entre le CoCo de campagne et le comité se sont bien déroulés.

Mandat

Superviser la réalisation de la manifestation du 24 octobre à Québec.

Activités réalisées

Le défi de l'année 2013-2014 était de maintenir une mobilisation unitaire de toutes les régions autour d'un plan d'action commun. Le défi a été relevé. Ce sont plus de 5000 personnes qui ont manifesté à Québec le 24 octobre 2013 démontrant la détermination et la cohésion de notre mouvement d'action communautaire autonome.

La participation

Selon les données recueillies par les régions et en fonction des autobus nolisés, nous pouvons estimer que 5000 personnes étaient présentes au rassemblement à Québec.

En excluant les heures de travail des gens qui se sont impliqués dans le comité du 24 octobre et le CoCo de campagne, c'est plus de 2000 heures de travail que les équipes des TROC-ROC ont fourni pour organiser la logistique liée à la mobilisation du 24 octobre.

De manière unanime, l'organisation du 24 octobre semble avoir plu aux régions : les différentes consignes envoyées avant l'événement étaient claires, l'ambiance du rassemblement était bonne et les membres des TROC-ROC étaient très contents d'avoir participé au rassemblement. Le rassemblement a favorisé la solidarité entre les groupes et plusieurs en sont ressortis énergisés. Nous savons qu'une telle mobilisation traduit une solidarité solide et un grand sentiment d'appartenance.

Fonds de mobilisation régional et coûts de l'action pour les régions

Les frais encourus pour la logistique des régions qui se sont rendues à Québec (transport, collations, repas et hébergement pour l'ensemble des régions) s'élève à plus de 100 000\$.

Organisation du 24 octobre

- *Transport*

La gestion des autobus a été grandement réussie. Les consignes rédigées pour les chauffeurs d'autobus étaient claires, de même que le plan du site.

- *Animation et marche*

L'appréciation des animations était différente selon l'endroit où les personnes étaient situées dans la marche et lors du rassemblement. En bref, le son ne se rendait partout et l'action des bandelettes a déçu.

- *Médias et matériel promotionnel*

Le matériel promotionnel (slogans, chansons, communiqués, kit de presse, etc.) était très réussi. Il y a une déception pour la couverture des médias nationaux mais la visibilité sur les médias sociaux a été grande.

Perspectives d'avenir

Ayant obtenu une promesse de rehaussement du financement à hauteur de 120 M \$, il faut maintenant revoir les stratégies de mobilisation face au nouveau gouvernement et à son budget. Est-ce que nous serions prêt-es à répéter cette action au plan d'action de la CTROC dans un avenir plus ou moins rapproché ? Si oui, il faudra encore une fois relever le défi de l'organisation logistique qui concerne toutes les régions.



C) Comité États généraux du mouvement communautaire autonome

Rencontres du comité

Le comité États généraux, composé de sept représentant-e-s régionaux et d'une ressource humaine, a lui aussi été très actif cette année. Il a tenu 12 réunions, la plupart via Skype.

Mandat et objectifs de la démarche États généraux

Le comité a pour mandat de veiller à l'organisation du projet États généraux du mouvement communautaire autonome. Ce projet a les objectifs suivants :

- Permettre une réflexion collective sur la situation des organismes communautaires du Québec;
- Supporter l'analyse et la prise de décisions collectives, au sein des organismes communautaires;
- Consolider la connaissance de la *Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire*;
- Donner de la visibilité à l'action communautaire autonome.

Activités réalisées

Bilan des inscriptions à l'étape un du projet

La participation à l'étape 1 du projet a connu un grand succès. Plus de 640 organismes sont inscrits et ont fait une démarche de réflexion dans leurs organisations, à l'aide du *Cahier de participation* de l'étape 1. Notre objectif initial était de 800 organismes. Nous avons donc rejoint au-delà de 40 % des membres de la CTROC pour la première étape du projet.

Les participants devaient faire parvenir leurs réponses à la consultation incluse à l'étape 1 via *Survey monkey* ou un autre moyen électronique. Le taux de réponse au sondage est excellent ! À ce jour, 600 organismes ont envoyé leurs réponses. Cela donne donc un très bon échantillonnage en vue de la présentation d'un portrait de la situation.

Nombres de groupes participants par région participante

MAC BSL : 33	RIOCM : 64	TROC 10 : 12	TROCL : 53
TROC 02 : 54	TROCAO : 41	ROCGIM : 41	ROCL : 58
ROC 03 : 89	CROC-AT : 49	TROCCA : 49	Montréal : 15
ROC Estrie : 58	TROC 09 : 24	CDC Laval : 10	

Contributions financières des organismes de base aux états généraux

Un grand succès de notre levée de fonds est la contribution des organismes de base qui participent au projet. Jusqu'à présent c'est un total de 8 830 \$ qui a été amassé. Cette implication financière démontre que le projet leur tient à cœur.

Promotion

- *Lancement* et conférence de presse le 24 septembre 2013 à Québec ;
- *Onglet* des États généraux sur le site web la CTROC, incluant tous les documents nécessaires pour participer à la démarche ;
- Mise en place d'une *Infolettre* envoyée mensuellement aux organismes participants;
- Conception d'une *vidéo de promotion* du projet;
- Rencontres auprès de différents organismes communautaires ;
- Conception d'un logo.

Partenariat avec le service aux collectivités de l'UQAM

Le *Service aux collectivités de l'UQAM* a accepté d'être un partenaire majeur pour l'organisation de l'évènement national des ÉG au printemps 2015. Cela facilitera l'accès à des infrastructures et nous permettra de réduire les coûts liés à l'organisation logistique.

Documents produits

- Cahier de participation pour permettre aux organismes d'être consultés, Infolettres ;
- Document Google qui permet de centraliser les données: tableaux des organismes inscrits par région, données sur les cahiers de participation complétés, détail des contributions, etc. ;
- Canevas avec les résultats de données de l'étape 1 en vue des rencontres régionales ;
- Plan de visibilité et document de présentation pour des demandes de commandites ;
- Lettres d'informations aux regroupements, aux députés, aux ministres.

Fonctionnement du projet

- Embauche d'une chargée de projet;
- Élaboration du fonctionnement de la démarche, d'un échéancier;
- Conception d'outils de compilation pour les réponses des organismes participants;
- Préparer les listes des partenaires et documents de présentation de projet;
- Faire les invitations de partenariats.

Conception d'un budget, recherche, demandes de commandites et de subventions

- Syndicats ou commanditaires qui ont donné au projet : Fonds de solidarité FTQ, APTS, Teamsters, Caisse d'économie solidaire Desjardins, la FIQ, La FNEEQ. Autres à venir ;
- Demandes déposées auprès du SACAIS et à la Fondation Béati ;
- Rencontres avec des députés, des ministres et des représentants de bailleurs de fonds.

Perspectives d'avenir

Événement national

Le comité des états généraux a identifié les dates suivantes pour la tenue de l'évènement national des États généraux : 1-2-3 mai 2015. L'évènement aura lieu à l'UQAM. Nous verrons à l'automne à relancer les regroupements d'organismes (locaux, régionaux, nationaux) qui sont conviés à titre d'*organismes observateurs*. Il y aura aussi des organisations « invitées ». Les modalités entourant leur participation restent à déterminer.

Financement

Les prévisions budgétaires ont été divisées sur les deux années financières à venir. Les coûts totaux de l'évènement national dépendront du nombre de participants. Aussi, chaque région devra identifier rapidement le nombre de personnes participantes pour l'évènement national du printemps 2015. À cet égard, Il est important que chaque région fasse une évaluation des frais de déplacement de leurs délégués qui participeront à l'évènement national pour avoir une idée plus précise des coûts pour l'organisation de l'évènement national.

Contenu et déroulement des états généraux

Le comité des états généraux se penchera plus en détail sur le contenu de l'évènement national en lien avec les résultats obtenus à la première étape de consultation. La chargée de projet analysera les résultats et préparera des présentations pour les 15 régions participantes. Les résultats préliminaires sont déjà très intéressants.

Autres enjeux

- Maintenir un bon taux de participation aux étapes 2 et 3 du projet;
- Soutenir le déroulement des rencontres régionales à l'automne 2014;
- Favoriser les partenariats communautaires, financiers, institutionnels.



D) Comité de suivi de la convention PSOC

Rencontres du comité

Composé de délégués du communautaire, du MSSS et d'Agences de santé, le comité de suivi s'est réuni à au moins six reprises durant l'année 2013-2014. Cela inclut les rencontres en grand comité, les rencontres préparatoires entre la CTROC et la TRPOCB et les rencontres en *comité restreint* (communautaire/ministère).

Mandat

Le mandat convenu est de formuler des recommandations conjointes qui ont un lien direct avec l'application de la convention de soutien financier. L'objectif est de *soutenir une application harmonisée de la convention de soutien financier, ainsi que le respect de l'ensemble des articles qu'elle contient, par tous les interlocuteurs et toutes les organisations concernées, soit le MSSS, les Agences de santé et de services sociaux, les regroupements d'organismes communautaires et les organismes communautaires en santé et services sociaux.*

Les membres du comité mettent en commun les constats, problématiques, analyses et demandes que formulent les organisations concernées par la convention, afin de dégager des recommandations conjointes, de régler des problèmes et de **bonifier la convention 2015-2018**.

Les **recommandations** devront avoir un lien avec les documents suivants :

1. La Convention de soutien financier 2012-2015;
2. Le document qui balise l'application de la convention pour les agences et le MSSS;
3. Le formulaire abrégé 2013-2014 et 2014-2015;
4. Le formulaire long pour l'an 1 de la prochaine convention 2015-2018;
5. La Convention de soutien financier 2015-2108.

Fonctionnement du comité :

1. La recherche du consensus est privilégiée ;
2. Le comité est sous la responsabilité du MSSS qui organise et prépare les rencontres ;
3. Le comité se réunit deux fois par an ou davantage si les circonstances l'exigent ou à la demande de l'une des deux parties ;
4. Si une personne nommée n'est plus en mesure de jouer son rôle au sein du comité, son remplacement doit être assuré et le MSSS doit en être informé officiellement ;
5. La fin des travaux de ce comité doit coïncider avec la production des documents permettant la révision de la convention pour 2015-2018 et de la disponibilité de la nouvelle version de la convention ;
6. Le comité peut faire appel au besoin à une ressource externe experte afin d'éclairer les membres sur une question particulière et leur permettre de prendre une décision.

Principaux dossiers traités

Guide d'interprétation de la convention

Le 6 mars 2014, un premier document de travail a été déposé. Les délégué.es de la CTROC et de la Table ont partagé leurs commentaires séance tenante. Plusieurs sections restaient à clarifier, particulièrement tout ce qui découle des normes comptables et des situations particulières liées à des fermetures, des poursuites judiciaires et des situations liées à la reddition de compte.

Formulaire abrégé 2014-2015

En janvier 2014, des contacts téléphoniques avec la délégation ministérielle ont été nécessaires sur la question du formulaire abrégé 2014-2015 distribué aux organismes sans consultation du comité. Suite à ces démarches une solution a été négociée à propos du formulaire abrégé.

Extrait de l'aide-mémoire de la rencontre du comité du 6 mars 2014 : « *Un retour est fait sur le 2^e formulaire abrégé qui vise l'année 2014-2015 et qui a été préparé par le MSSS et transmis aux organismes communautaires sans qu'une recommandation ne soit demandée au comité de suivi de la convention, comme le prévoit son mandat. Cela ne respecte pas le processus qui doit être suivi. Aussi, une nouvelle version du formulaire abrégé n'était pas attendue puisqu'elle n'avait pas été annoncée. Le MSSS convient de ce qui précède et explique qu'il a souhaité tenir compte de l'annonce du rehaussement pour que l'information sur les besoins de soutien financier supplémentaire soit clairement exprimée et transmise par les organismes* ».

Perspectives d'avenir

Une rencontre du comité a eu lieu le **12 mai 2014** en vue de la révision de la convention. Les TROC et ROC ont été contactés pour permettre d'effectuer un suivi sur les préoccupations présentées lors de la négociation 12-15 et sur les expériences d'application de la convention avec les Agences de santé. La rencontre du 12 mai a permis un partage des propositions et préoccupations au sujet de la convention 15-18, en plus de préciser nos propos sur tous les articles de la convention. Seul le point 4, qui concerne les situations particulières, n'a pas été traité par le MSSS et les Agences. La partie communautaire a déposé, pour sa part, ses préoccupations et ses recommandations sur l'ensemble de la convention dans le formulaire long harmonisé de la convention qui sera appliqué pour 2015-2018.

Enjeux

- Faire le bilan des expériences vécues des TROC/ROC quant à l'application de la convention PSOC 12-15;
- S'entendre sur un formulaire long et abrégé ET sur la prochaine convention d'ici décembre 2014 (pour son entrée en vigueur en 15-16).

E) Comité tarification

Rencontre du comité

- Mis en place à l'automne 2013, le comité a tenu trois rencontres par Skype.

Mandat

- Faire un portrait des pratiques de tarification de nos membres;
- Dégager les enjeux liés à la tarification dans les organismes communautaires autonomes et entreprendre une réflexion collective;
- S'il y a lieu, se positionner quant aux pratiques de tarifications dans les organismes communautaires.

Activités réalisées

Les travaux du comité ont porté sur la réalisation et l'envoi d'un sondage *Survey Monkey* portant sur la tarification à l'ensemble des organismes communautaires membres des TROC et ROC. L'envoi s'est fait à la mi-avril.

Le RQ-ACA s'est joint à la démarche et a diffusé le sondage *Survey Monkey* à ses membres. Une collaboration sera donc réalisée avec le comité *Rôle de l'État* du RQ-ACA en vue de l'analyse et de l'interprétation des résultats, car les objectifs et les échéanciers prévus concordent pour les deux organisations. Tout comme la CTROC, le RQ-ACA avait pour objectif de tracer un portrait de la tarification dans les organismes communautaires.

Perspectives d'avenir

En date de juin 2014, le sondage en ligne est disponible depuis environ 1 mois et plus de 600 organismes ont répondu à l'appel. La réponse est bonne et le comité tarification a prolongé la période pour répondre au sondage. Cela permettra d'avoir un portrait plus complet et offrira la possibilité à certaines régions moins représentées d'augmenter leur participation.

Enjeux actuels

- Définir la tarification, analyser les pratiques avec ouverture;
- Distinguer les pratiques de tarifications des pratiques de vie associative ou d'empowerment;
- Entreprendre une démarche de réflexion et d'éducation populaire avec nos membres;
- Se positionner en cohérence avec notre plate-forme de revendications communes et nos valeurs d'ACA sera difficile, car il s'agit d'un sujet sensible pour plusieurs OCASSS.

F) Comité mobilisation

Rencontres du comité

Le comité s'est réuni 5 fois entre avril et novembre 2014. Le Comité de mobilisation, remis sur pied à la rencontre nationale de janvier 2013, a été suspendu lors de la rencontre nationale de février 2014 en raison, entre autres, des nombreuses énergies investies dans la campagne de mobilisation conjointe *Je soutiens le communautaire*.

Mandat

- 1) Soutenir les TROC-ROC pour l'organisation d'actions régionales;
- 2) Resserrer les liens entre les TROC-ROC pour la réalisation du plan d'action;
- 3) Soutenir les TROC-ROC lors de la sollicitation d'appuis dans leur région respective;
- 4) Susciter la participation des TROC-ROC au plan d'action de la campagne.

Activités réalisées

Dans le cadre de la campagne de mobilisation, le comité a produit un formulaire de renseignements qui a été acheminé aux TROC-ROC dans le but d'informer sur l'état de la campagne de mobilisation dans les régions. Le Comité a préparé deux outils accompagnés d'un petit guide d'utilisation :

- *Le calendrier collaboratif*
- *Le serveur virtuel commun*

En novembre, en rencontre nationale, le comité a identifié des difficultés au niveau de la logistique et des communications avec les autres instances liées à la campagne de mobilisation. On constate des problèmes de dédoublement et de coordination et on doute de l'utilité du comité dans le contexte d'une campagne de mobilisation conjointe. En février, il a été proposé de suspendre les activités du Comité mobilisation de la CTROC après une évaluation des besoins exprimés. En parallèle, il a été décidé de dresser un bilan des forces et des points à améliorer dans le travail conjoint avec la TRPOCB. Les membres de la CTROC ont demandé au conseil d'administration de présenter ce bilan aux membres de l'exécutif de la TRPOCB, dans l'objectif de partager les réflexions et de consolider le travail conjoint.

Perspectives d'avenir

Pour plusieurs régions, un tel comité n'est pas utile tant que la campagne de mobilisation conjointe ne sera pas terminée. Pour le moment il est envisagé de créer si nécessaire un comité ponctuel avec des mandats très précis, afin de répondre à des besoins éventuels qui ont été identifiés par plusieurs régions : coordination des actions, mise en valeur du travail des régions, mise en place d'une contribution annuelle ayant pour objectif de constituer un fonds de mobilisation (par exemple : 5\$ par employé-e).

G) Comité de suivi RQ-ACA

Révision de la Politique de reconnaissance de l'ACA (Plan d'action)

Rencontres

Le comité s'est réuni à deux reprises et Valérie Lapière était notre représentante à l'Assemblée générale extraordinaire du RQ-ACA en décembre 2013.

Mandat

Le SACAIS a déposé, le 5 novembre 2013, un cahier de consultation du nouveau *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et bénévole* qui traitait de différentes questions touchant 4 axes du nouveau plan d'action :

- I. *Faciliter l'engagement des citoyennes et des citoyens dans leur communauté*
- II. *Renforcer la capacité d'agir des organismes communautaires*
- III. *Faciliter la contribution des organismes communautaires au développement de collectivités engagées et solidaires*
- IV. *Assurer la cohérence et la constance des interventions gouvernementales en matière d'action communautaire et d'action bénévole*

Pour cette consultation, le RQ-ACA souhaitait recevoir les avis des différents regroupements d'organismes communautaires pour déposer une position commune au SACAIS. Une AGE du RQ-ACA s'est tenue à ce sujet le 18 décembre 2013. Elle a mené à l'adoption de revendications communes. C'est dans ce contexte que les membres de la CTROC ont convenu, lors de la rencontre nationale de novembre 2013, de mettre en place un comité ponctuel afin de définir une position de la CTROC au sujet des modifications possibles au *Plan d'action gouvernemental* intitulé *Politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome*.

Activités réalisées

Le comité ponctuel de la CTROC a rédigé un document qui présente nos positions générales sur les grands enjeux soulevés par ce nouveau plan d'action. Il a été convenu de le faire parvenir au RQ-ACA, sans copie au SACAIS. Lors de l'assemblée générale extraordinaire du RQ-ACA, les membres ont dénoncé ce « faux » processus de consultation. Tous conviennent que le délai était insuffisant pour faire une réelle consultation auprès des groupes de base.

Globalement, dans le résultat final déposé au SACAIS par le RQ-ACA, la CTROC retrouve les éléments qui se trouvaient dans son document. Parmi les éléments importants discutés :

- Demande à ce que le RODCD soit reconnu comme étant l'interlocuteur privilégié du SACAIS en matière de défense collective des droits.

- L'enjeu de la confidentialité alors qu'il est question de favoriser l'accès aux informations et la communication. Les organismes gouvernementaux sont soumis à la Loi sur l'accès à l'information (LAI) alors que ce n'est pas le cas pour les OCA. Il y a donc l'ajout d'un segment sur le respect de la confidentialité dans les organismes communautaires.
- Ajout d'une indication claire qu'on ne peut lier exclusivement l'accréditation des organismes communautaires et la saine gestion. Même chose en ce qui concerne l'évaluation. Outre ces points, l'accréditation est un sujet qui a été mis de côté. On indique que la consultation n'est pas le lieu pour discuter de cet aspect. On n'évacue pas le sujet mais ce dossier demande plus de temps et de discussion avant de convenir quoi que ce soit à ce propos.

Perspectives d'avenir

Le comité interministériel devait finaliser ses travaux entourant le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et bénévole* lors de sa rencontre du 27 janvier dernier. Plusieurs éléments ne font pas l'unanimité. Les travaux se poursuivent. Le SACAIS visait un lancement au printemps mais les élections sont arrivées et nous n'avons pas eu de nouvelles sur le dépôt du nouveau plan d'action.

H) Autres comités

1. Comité Assurance autonomie

Mandat

Préparer des outils de sensibilisation et d'information en vue d'une éventuelle prise de position de la CTROC et de recommandations au sujet de la loi sur l'Assurance autonomie.

Activités réalisées

Le comité a offert une présentation lors de la Rencontre nationale de la CTROC en février 2014.

2. Comité Approche territoriale intégrée (ATI)

Mandat

Dresser un portrait de la situation et clarifier le concept d'ATI. Réaliser un canevas à acheminer aux régions. Le comité, formé en février 2014 a été inactif jusqu'à présent.

Deuxième partie : Vie interne

A) Assemblées générales

La Coalition des TROC a tenu **trois assemblées générales régulières et une assemblée générale annuelle en 2013-2014**. Les principaux sujets abordés, lors de ces rencontres nationales de trois jours, concernaient surtout les travaux en cours : campagne de mobilisation, le projet d'États généraux du mouvement communautaire autonome, représentations et travaux au RQ-ACA, travaux au MSSS, etc.

Divers dossiers, comme l'assurance autonomie et la certification ainsi que d'autres sujets ponctuels ont été abordés. Par exemple, la rencontre du juin 2013 a permis de finaliser la réflexion sur les ressources humaines à la CTROC. Avec l'expertise développée depuis 2003, en termes de politique salariale et de ressources humaines, le ROCGÎM a offert sa contribution pour développer une description de poste pour la coordination de la CTROC.

Volet Formation

- En novembre 2013, la CTROC a offert à ses membres une présentation de l'étude de l'IRIS *Les organismes communautaires au Québec : Financement et évolutions des pratiques*, avec Francis Fortier, un des chercheurs ayant produit la recherche.
- En février 2014, la CTROC a offert à ses membres une formation sur la Politique salariale du ROCGÎM.

B) Conseil d'administration

Le C.A. de la CTROC s'est rencontré à **12 reprises** au cours de l'année 2013-2014. Les membres ont travaillé très fort cette année pour veiller à la saine gestion de la coalition, pour assurer les suivis dans les divers dossiers en cours et le soutien auprès des membres, la gestion des ressources humaines, la préparation des rencontres nationales et pour assurer les suivis avec les partenaires de la CTROC.

C) Les ressources humaines

Employées de la CTROC 2013-2014

Patricia Chartier, coordonnatrice à la vie interne

Daphnée Poirier, chargée de projet

Julie Nicolas, chargée de projet

Concrètement, nos ressources permettent l'emploi d'une permanence à temps complet dans des conditions décentes. Il est également possible d'accompagner le poste de permanence de contractuel(s) ou d'un poste à temps partiel selon les besoins identifiés. Cette année, la principale chargée de projet a pris en charge l'avancement du projet États généraux.

L'année 13-14 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle coordonnatrice à la vie interne dont le principal mandat est de renforcer la vie associative, de favoriser le partage d'information entre les membres et de faire vivre l'esprit coalitif. À plusieurs égards, le modèle coalitif représente un défi pour la CTROC. Grâce à une réflexion sur la description de poste de la coordination, les membres ont priorisé la vie associative comme clef pour le futur de notre coalition. La coordonnatrice doit s'assurer d'informer et outiller les membres et de développer la solidarité interrégionale et le sentiment d'appartenance. Cela est facilité par une description de poste qui exclut le volet de représentation politique. Un besoin de leadership est identifié, mais il doit être partagé. La coordonnatrice doit s'assurer de faire vivre l'ACA au sein de la CTROC et elle doit soutenir le rôle d'éducation populaire de la CTROC. En résumé, la première année de la nouvelle coordonnatrice a démontré qu'il est possible de s'améliorer en ce sens. À titre d'exemple, les rencontres nationales de la CTROC sont désormais moins chargées et plus efficaces. Aussi, l'implication des membres a été vraiment très importante cette année à la CTROC.

D) Modifications aux règlements généraux de la CTROC

Le conseil d'administration et les membres de la CTROC travaillent depuis plus d'un an à la modification des Règlements généraux de la coalition, en lien avec la démarche *Quelle CTROC voulons-nous*. Ce travail s'est poursuivi lors des rencontres nationales de juin 2013 et février 2014. Nous avons profité de ce travail pour débiter des démarches de modifications de nos lettres patentes afin de les mettre à jour. Ces documents seront modifiés en 2014-2015. Nous devons souligner le travail de soutien apporté par Louise Desmarais et les membres du conseil d'administration.

Troisième partie : Délégations

A) Conseil d'administration du RQ-ACA

Réseau québécois pour l'action communautaire autonome

Rencontres

En tant que membres du conseil d'administration du RQ-ACA, notre déléguée, Maya Fernet, a participé à au moins 8 rencontres régulières de CA, dont une s'est déroulée en comité élargi au sujet du *Cadre de référence en matière d'action communautaire*, et l'autre en CA spécial avec des représentant-es de la TRPOCB. Finalement, des membres du CA de la CTROC ont tenu une rencontre avec l'exécutif de la TRPOCB dont un des points traitait du RQ-ACA et notre déléguée a assisté à ce point.

Mandat

Le mandat de notre déléguée est de représenter le secteur santé et services sociaux au CA du RQ-ACA. En cours d'année, les membres de la CTROC ont réfléchi au rôle que nous voulons jouer au sein du RQ-ACA. Nous devons préciser le mandat pour notre délégation au conseil d'administration du RQ-ACA. Mais la CTROC partage la délégation en alternance avec la TRPOCB. Un premier échange officiel a eu lieu entre la CTROC et la TRPOCB sur ce sujet et nous nous entendons pour favoriser un meilleur échange concernant les dossiers du RQ-ACA. Ainsi, le CA de la CTROC demandera sous peu une rencontre avec le CA du RQ-ACA afin de clarifier différents éléments.

Activités réalisées

Les principaux dossiers sont le Cadre de référence en matière d'action communautaire, ainsi que le prochain Plan d'action du gouvernement en matière d'AC et d'ACA. Concernant ces dossiers, la tâche de la déléguée exige un grand investissement de temps. Afin de fournir du renfort, les membres de la CTROC ont convenu, en novembre 2013, de mettre en place un comité ponctuel afin de définir une position de la CTROC sur le Plan d'action gouvernemental.

Plan d'action : Voir Première partie de ce rapport au point G : Comité de suivi RQ-ACA Révision de la Politique de reconnaissance de l'ACA.

Cadre de référence : la suite des travaux de révision a été retardée en raison des élections. Voir point suivant de ce rapport : *Partie 3-B) Délégation au Groupe d'échange du RQ-ACA*

Semaine de visibilité de l'ACA

Le RQ-ACA se dit satisfait de la semaine de visibilité, en particulier de l'affiche et du cahier spécial dans le Devoir. La CTROC a participé au cahier du Devoir et à la campagne de visibilité.

Comité rôle de l'État

Le comité *Rôle de l'état* travaille entre autres sur ce qui touche les Partenariats public privés sociaux (PPPS) et soutient la déclaration *non aux PPPS*.

Loi sur le Lobbying

Le RQ-ACA a présenté son mémoire à la commission parlementaire le 19 septembre dernier, tout comme la TRPOCB. Il n'y a pas de projet de loi déposé mais c'est une consultation pour recueillir les différentes visions en vue d'un futur projet de loi. Il faut donc suivre ce dossier.

Luttes sociales

Le RQ-ACA participe aux travaux de la *Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics*, de la *Coalition Pas de démocratie sans voix* et du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*.

Défense collective des droits au Québec

Conformément à notre résolution prise lors de la rencontre nationale de janvier 2012, nos représentations ont porté sur la lutte pour le maintien de la place de la défense collective des droits au Québec. Plusieurs membres de la CTROC ont participé à la manifestation organisée à Québec par les groupes en défense de droit en novembre 2013.

Perspectives d'avenir

Légitimité du RQ-ACA face au SACAIS

Le RQ-ACA semble accuser un recul quant à son rôle d'interlocuteur privilégié du SACAIS et nous croyons que le rôle du RQ-ACA doit être renforcé auprès de l'appareil gouvernemental. Les relations avec le SACAIS semblent compliquées et différents dossiers restent sans réponse.

Modifications au Cadre de référence

On constate une fermeture du SACAIS pour une consultation sur les modifications au *Cadre de référence en matière d'action communautaire*.

Maintenir un sous-comité à la CTROC

Il faut demeurer très vigilant au sujet du *Cadre de référence* et être prêt à réagir rapidement. Il faut réfléchir à notre participation et nos positions sur les modifications au *Cadre de référence* même si le gouvernement n'envisage pas de consultations pour le moment.

B) Délégation au Groupe d'échange du RQ-ACA

Application de la *Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire* dans les différents ministères

Rencontres

Notre déléguée a participé à deux des trois rencontres qu'a tenu le groupe d'échange cette année.

Mandat

Le *Cadre de référence en matière d'action communautaire* (2004) est l'outil administratif qui donne aux différents ministères les paramètres d'application liés aux trois modes de financement (mission, ententes de service, projets) prévus pour les organismes communautaires. Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) est responsable de l'application de politique dans chacun des ministères et le RQ-ACA est son interlocuteur communautaire.

Pour bien saisir la réalité et les défis d'application de la politique dans les différents ministères, le RQ-ACA a mis en place un groupe d'échange avec des représentants des organismes en lien avec chacun des ministères.

Activités réalisées

Échanges sur l'application de la Politique dans les différents ministères, partage d'informations sur les nouveaux développements dans chaque ministère (certification des organismes, financement, évolution des programmes, reddition de compte), etc.

Révision de la politique : avancement des travaux

La démarche de révision le *Cadre de référence en matière d'action communautaire* entreprise par le gouvernement continue de susciter beaucoup de questionnements et de soulever des enjeux au sein du mouvement communautaire. Rappelons qu'à l'automne 2012, les membres du RQ-ACA rejetaient la proposition d'adopter la version modifiée du Cadre telle que proposée. Les membres donnaient au RQ-ACA le mandat de prolonger le délai de consultation et de renégocier plusieurs aspects dont le maintien de la défense collective de droits (DCD) dans l'ensemble du document. C'est ainsi que le RQ-ACA est retourné négocier une prolongation du délai de consultation, afin de bien porter le point de vue de ses membres. Un comité Cadre de référence a aussi été mis en place.

Le SACAIS a clairement mentionné que la révision du *Plan d'action* est sa priorité et les travaux entourant le *Cadre de référence* ont été retardés, entre autres par le contexte politique. Notons qu'il y a beaucoup de divergences chez les représentants qui poursuivent leur travail d'analyse en sous-comité, et cela rend l'avancement des réflexions complexe. Notons aussi qu'il y a une maintenant une fermeture complète du SACAIS pour une consultation sur les modifications au *Cadre de référence*. De plus, à la fin des travaux, le SACAIS déposera un document comprenant les changements majeurs. Un des enjeux est le caractère prescriptif du Cadre de référence. Le RQ-ACA considère qu'il ne peut pas donner une réponse à ce sujet et qu'il faudra consulter l'ensemble des groupes de base à ce sujet.

Perspectives d'avenir

- Réfléchir à notre participation et nos positions sur les modifications au cadre de référence.
- Continuer à brosser le portrait de la situation des différents ministères qui agissent à titre de bailleurs de fonds d'organismes communautaires pour documenter les inégalités vécues par les organismes en fonction de leur ministère d'attache.

C) Coalition solidarité santé

Rencontres

La Coalition solidarité santé a tenu cinq assemblées générales des membres en 2013-2014, dont une assemblée générale annuelle en septembre 2013. La déléguée de la CTROC a participé à trois de ces assemblées et à une rencontre élargie du *comité des services sociaux*.

Mandat de la délégation

Représenter la CTROC à la Coalition solidarité santé pour l'année 2013-2014.

Activités réalisées

En dehors des assemblées, notre participation s'est centrée sur le mémoire de la Coalition solidarité santé concernant le Livre blanc sur l'assurance-autonomie. Nous avons pris part au travail menant à l'écriture de ce mémoire. Toutes les versions produites ont été commentées par la déléguée. Le mémoire a été présenté le 19 novembre 2013 en commission parlementaire.

À l'hiver 2014, la Coalition solidarité santé a rencontré les représentants du cabinet du ministre Marceau dans le cadre d'une rencontre pré-budgétaire et a abordé des sujets comme la taxe santé, l'assurance autonomie et l'assurance médicaments. Une lettre ouverte produite par la Coalition dans le cadre des consultations prébudgétaires a d'ailleurs été publiée dans le Devoir.

Un comité a organisé une soirée « Conférence sur les 10 ans des CSSS ». On pouvait y assister sur le web et une vidéo de l'événement est toujours disponible sur le site de la Coalition.

Dans l'année, la Coalition a produit différents documents et outils : analyse ciblée du projet de Loi 67, mise en ligne de vidéo et d'articles sur son site web, production du Bull'Info, etc. Les dossiers sur lesquels travaille la Coalition solidarité santé sont multiples : privatisation et les services publics de soutien à domicile, la taxe santé, l'approche LEAN (optimisation), le financement à l'activité dans le réseau de la santé, etc.

Perspectives d'avenir

Les défis sont de taille concernant le droit à la santé et l'accès à un système public, universel et «gratuit».

- La nouvelle gestion publique pèse lourdement sur les décisions politiques et la complexité des dossiers pose un enjeu constant de vulgarisation et d'éducation populaire.
- Concernant les soins à domicile, la Coalition veut produire des outils d'éducation populaire pour sensibiliser la population aux enjeux de la dispensation des services d'AVQ.
- Une étude a été commandée pour évaluer l'impact sur les coûts et le PIB d'une assurance-médicaments entièrement publique. La Coalition surveillera la sortie de cette étude.

La participation à la Coalition solidarité santé coïncide bien avec les positions et les préoccupations de la CTROC. La Coalition est un lieu pour échanger de l'information et partager une analyse large sur la conjoncture susceptible d'avoir un impact dans le champ de la santé et des services sociaux. Il s'agit d'une délégation pertinente à maintenir pour la CTROC.

D) Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics

Mandat de la délégation

Représenter la CTROC à la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics pour l'année 2013-2014.

Activités réalisées

Notre délégué, Sébastien Rivard, a participé à une seule assemblée. Nos membres ont soutenu de diverses manières les actions organisées par la *Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics* en participant à la campagne contre la hausse des tarifs d'Hydro Québec. Nous avons également diffusé la mise à jour des alternatives fiscales dans les régions et particulièrement durant la dernière campagne électorale.

Membres des comités et délégations de la CTROC 2013-2014

Porte-Parole

Julie Martin (TROC Nord-du-Québec)
Sébastien Rivard (RIOCM Montréal)

Conseil d'administration

Nancy Bouchard (TROC Saguenay-Lac St-Jean)
Vicky Brazeau (ROC Québec)
Geneviève Giguère (ROCGÎM)
Jacinthe Godard (CROC Abitibi-Témiscamingue)
Julie Martin (TROC Nord-du-Québec)

Comités de la CTROC

Comité de coordination conjoint (CTROC-Table) de la campagne de mobilisation

Vicky Brazeau (ROC Québec)
Marc Longchamps (CDC TROC Laval)
Sébastien Rivard (RIOCM Montréal)
Hugo Valiquette (TROC Lanaudière)

Comité mobilisation CTROC

Karine Belzile (Lanaudière)
Nancy Bouchard (Saguenay-Lac-St-Jean)
Jacynthe Boutin (Nord-du-Québec)
Claudelle Cyr (Montréal)
Sophie Gilbert (Laurentides)

Comité organisateur du 24 octobre

Julie Bellavance (ROC Québec)
Karine Belzile (TROC Lanaudière)
Claudelle Cyr (RIOCM Montréal)
Émilie St-Pierre (MAC Bas St-Laurent)

Comité des États généraux

Julie Bellavance (ROC Québec)
Claudelle Cyr et Camille Chénard (ROC Estrie) -alternance
Maya Fernet (TROC Lanaudière)
Benoît Larocque (ROC Laurentides)
Gregory Leblanc (ROCGÎM)
Monique Moisan (RIOCM Montréal)
Julie Proulx (MAC Bas St-Laurent)

Comité suivi de la convention PSOC

Linda Déry (ROC Laurentides)
Geneviève Giguère (ROCGÎM)
Émilie St-Pierre (MAC Bas St-Laurent)

Comité de suivi –révision de la politique de reconnaissance de l’ACA

Valérie Lapierre (ROC Québec)
Maya Fernet (TROC Lanaudière)
Claudelle Cyr (ROC Estrie)
Marc Longchamps (CDC TROC Laval)

Comité tarification

Valérie Lapierre (ROC-03)
Julie-Soleil Meeson (RIOCM)
Linda Déry (ROCL)
Émilie St-Pierre (MAC-BSL)
Geneviève Giguère (ROCGIM)

Comité de suivi –Assurance autonomie

Claudelle Cyr (ROC Estrie)
Marie-Chantal Locas (RIOCM Montréal)
Julie Martin (TROC Nord du Qc)

Comité ATI –Approche territoriale intégrée

Marc Longchamps (CDC TROC Laval)
Geneviève Giguère (ROCGÎM)
Hugo Valiquette (TROC Lanaudière)

Délégations

Délégation Réseau Québécois de l’action communautaire autonome

Maya Fernet (Estrie), membre du conseil d’administration du RQ-ACA

Groupe d’échange du RQ-ACA sur l’application de la PRAC

Linda Déry (Laurentides)

Coalition contre la privatisation et la tarification des services publics»

Sébastien Rivard (Montréal)

Coalition Solidarité Santé

Valérie Lapierre (Québec)

Membres de la CTROC 2013-2014

CDC Laval	Corporation de développement communautaire de Laval
CROC-AT	Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
MAC BSL	Mouvement action communautaire Bas-St-Laurent
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
ROC 03	Regroupement des organismes communautaires de la région de Québec
ROC Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
ROCGÎM	Regroupement des organismes communautaires Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
ROCL	Regroupement des organismes communautaires des Laurentides
TROC 02	Table régionale des organismes communautaires de Saguenay-Lac St-Jean
TROC CN	Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord
TROC 10	Table régionale des organismes communautaires du Nord du Québec
TROCAO	Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
TROCCA	Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches
TROCL	Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière

